

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES

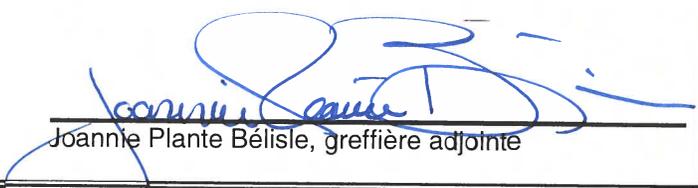
AVIS EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE MATAGAMI :

QUE conformément aux articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseil municipal a adopté lors de sa séance tenue le 10 décembre 2024 le calendrier 2025 de ses séances ordinaires, tel qu'apparaissant ci-dessous :

Mardi 21 janvier 2025
Mardi 11 février 2025
Mardi 11 mars 2025
Mardi 8 avril 2025
Mardi 13 mai 2025
Mardi 10 juin 2025
Mardi 8 juillet 2025
Mardi 12 août 2025
Mardi 9 septembre 2025
Mercredi 1^{er} octobre 2025
Mardi 11 novembre 2025
Mardi 9 décembre 2025

QUE toutes les séances ordinaires du conseil ont lieu à l'hôtel de ville, situé au 195, boulevard Matagami à Matagami, dans la salle réservée aux délibérations, à compter de 19 h 30.

DONNÉ à Matagami, ce 11 décembre 2024.

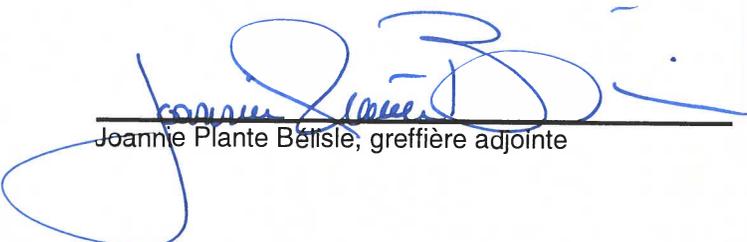


Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 11 décembre 2024, et ce, au bureau de la municipalité et sur le site Internet www.matagami.com.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 décembre 2024.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe